

# VIVRE À SAINT-PIERRE-EN-PORT

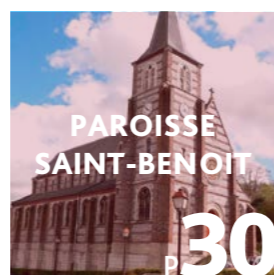
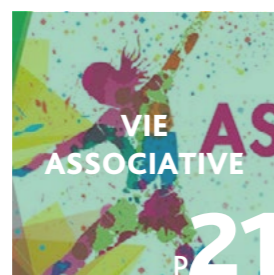
BULLETIN  
MUNICIPAL

EDITION  
2021

M  
A  
G  
A  
Z  
I  
N

F





# SOMMAIRE

*L'équipe municipale tient particulièrement à remercier Lucie HAUGUEL pour son investissement dans ce magazine ainsi que les enfants des écoles pour leurs dessins.*



# ÉDITO

## Mesdames, Messieurs, Chères Saint-Pierraises, Chers Saint-Pierrais

Cette année 2021, particulièrement instable d'un point de vue sanitaire, est terminée.

Je souhaite avoir une pensée pour tous les Saint-Pierraises et Saint-Pierrais qui nous ont quitté durant cette année et assurer de mon soutien tous celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore difficiles et douloureuses.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, contraignante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics...

Néanmoins, nous avons pu profiter de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de la fête de la soupe jusqu'au marché de Noël, en passant par les commémorations, le traditionnel méchoui avec un très joli feu d'artifice, la fête de la moisson, les fêtes du hareng, dont une agrémentée par les chants de marins, les différentes expositions relatant notre histoire... Ces moments que nous avons connus et dont nous avons pu mesurer combien ils étaient importants pour le lien social, le tourisme et l'attractivité...

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Saint-Pierrais qui ont choisi de vivre dans notre village et remercier chaleureusement nos Associations et leurs membres pour leur travail.

Dans un village de 832 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes et nous travaillons avec l'équipe municipale pour mener à bien les projets, proposer des actions pour améliorer la qualité de vie à Saint-Pierre en restant attentifs aux dépenses. Vous en prendrez connaissance un peu plus tard dans ce bulletin.

Notre action va se poursuivre avec les projets de vidéo protection pour sécuriser nos biens et installations communales, la remise en service de jeux à la plage des Grandes Dalles et le terrain multisports au cœur du village pour l'année qui s'ouvre à nous.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous nous retrouverons plus sereinement dans nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2022 !

*Votre Maire,  
Emmanuel FAVEY*



## LES ÉLUS



**R. DAVID**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
En charge du Service Technique  
Vice-président commission  
Bâtiments, voirie, plages et illuminations



**D. JAYOT**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
En charge des agents administratifs  
et Entretien / Cantine  
Vice-président commission Santé  
Vice-président commission  
Finances et administration



**S. DUJARDIN**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Vice-Président commission  
Fleurissement et espaces verts  
Vice-Président commission  
Environnement, PLU, urbanisme



**V. KIEFFER-JOLY**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Vice-présidente commission  
Logements et salles communales  
Vice-présidente commission  
Communication, tourisme, artisans et commerces  
Vice-présidente commission  
Culturelle et associations



**A. HAUGUEL**  
Vice-présidente commission  
Affaires scolaires



**J. MILLET**  
Vice-Président commission  
Jeunesse et sport  
Vice-Président commission  
Fêtes et commémorations



**P.A. BERGER**  
Vice-président commission  
Solidarité et intergénérationnelle



**D. LECONTE**



**J.P. BRIET**



**L. MALANDAIN**



**J. TRÉPIÉD**



**J.C. LAVENU**



**A. LEPRINCE**

## ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE



**E. GREAUME**  
Secrétaire de Mairie



**L. HAUGUEL**  
Adjointe administrative



**H. HERVIEUX**  
Agent d'entretien des  
salles communales,  
école et cantine



**C. PASQUIER**  
Agent d'entretien



**C. DELABORDE**  
Surveillante  
garderie et cantine



**E. DUVAL**  
Atsem à l'Ecole Maternelle



**V. ANSEUME**  
Adjointe administrative  
de l'Agence Postale



**O. DEFRESNE**  
Adjointe technique



**N. LARCHER**  
Adjoint technique



**L. NOËL**  
Adjoint technique



**E. PROVAUX**  
Adjoint technique

### COORDONNÉES DE LA MAIRIE

☎ 02.35.27.42.56

@ saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

🌐 <http://www.saint-pierre-en-port.fr/>

### HORAIRES DE LA MAIRIE

**Lundi** : 09h00 - 12 h 00 / 14h00 - 16h30

**Mardi** : 9h00 - 12H00 / 14h00 - 16h30

**Mercredi** : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

**Judi** : FERMÉE

**Vendredi** : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30



### Les permanences de Monsieur Le Maire

Le Mardi de  
17 h 00 à 19 h 00

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

### Les permanences des Adjointes

Le Vendredi de  
15 h 00 à 17 h 00

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

## LES NUMÉROS D'URGENCE :

<p>☎ <b>15</b> <b>SAMU</b></p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>☎ <b>17</b> <b>POLICE SECOURS</b></p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>☎ <b>18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b></p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p>☎ <b>112</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b></p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p><b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b></p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOOPÉRATIVES</p>	<p><b>114</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b></p> <p>Accessible par visioconférence, chat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>☎ <b>3117</b></p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, BEE, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ <b>3919</b></p> <p>Chantage, humiliation, lésions, harcèlement... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>☎ <b>119</b></p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p><b>31 117</b></p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, BEE, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ <b>115</b></p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>☎ <b>116 000</b></p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants. Il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

**URGENCE EN MER**

Canal 16

Tél 196

LES SAUVEURS EN MER  
SNSM



## NUMÉROS PRATIQUES

### CENTRE HOSPITALIER

Centre Intercommunal du Pays des Hautes Falaises  
100 Avenue François Mitterrand  
76400 FECAMP  
Tél. 02.35.10.90.00

### CENTRE MEDICO-SOCIAL

Cd 69, Rue Guy de Maupassant  
76540 THIERGEVILLE  
Tél. 02.35.29.81.49

Vous pouvez rencontrer une puéricultrice, un médecin PMI, une sage-femme...

### PHARMACIE

Pharmacie Hauchecorne Benard  
81, rue de la Mairie  
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT  
Tél. 02.35.27.41.10

### INFIRMIERE

Madame Julie THEUBET  
C.C La Boule d'Or  
50, rue de la Mairie  
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT  
Tél. 06.49.69.47.69

### L'AGENCE POSTALE SAINT-PIERRE-EN-PORT

C.C La Boule d'Or  
Rue de la Mairie  
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT  
Tél. 02.35.10.06.40  
Lundi : 09h/12h  
Mardi au Samedi : 09h / 11h30

### ECOLE SAINT-PIERRE-EN-PORT

Ecole Primaire, Monsieur A.CAHARD & M.BOUDIN - DURAND  
Tél. 02.35.27.49.20  
École Maternelle, Mme J.VOLLE  
Tél. 09.67.44.44.95

### ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT

Sous-Préfecture du Havre  
Boulevard de Strasbourg  
76083 LE HAVRE CEDEX  
Tél. 02.35.13.34.56

Préfecture de la Seine-Maritime  
7, Place de la Madeleine  
76000 ROUEN  
Tél. 02.35.76.50.00

### TRÉSORERIE MUNICIPALE DE FECAMP

79, rue Jules Ferry  
76400 FECAMP  
Tél. 02.35.28.86.83

### SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE FÉCAMP

20, rue Jean-Louis Leclerc  
76400 FECAMP  
Tél. 02.35.10.48.00

### AGGLOMÉRATION DE FÉCAMP

825, route de Valmont  
76400 FECAMP  
Tél. 02.35.10.48.48  
Mail : [contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr)  
Site : [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

## LA COMMUNE VOUS FACILITE LA VIE !

### Vous avez des questions sur les démarches administratives ?

- Carte d'identité / Passeport : <https://www.ville-fecamp.fr/carte-d-identite-passeport-piece.html>
- Reconnaissance anticipée à la naissance, pour les couples non mariés
- Prénomination scolaire
- Recensement militaire
- Etat-Civil (Naissance, Mariage, Pacs, Décès)
- Certificat d'immatriculation / Permis de conduire / Carte grise : <https://www.ville-fecamp.fr/guides-des-demarches.html>
- Inscription sur les listes électorales
- Attestation d'accueil

Merci de bien vouloir contacter le Secrétariat de la Mairie au **02.35.27.42.56** qui pourra vous guider dans certaines de vos démarches administratives.



La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à :

**L'élection présidentielle des dimanches 10 et 24 avril 2022** est fixée au **vendredi 4 mars 2022**.

**Les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022** est fixée au **vendredi 6 mai 2022**.

L'inscription sur les listes électorales est en effet désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.



## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR L'ANNÉE 2022



Le recensement de la population de Saint-Pierre-en-Port s'effectuera du 20 Janvier 2022 au 19 Février 2022.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes recensées pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le recensement-et-moi.fr.

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Les agents recenseurs recrutés par la Mairie sont :

- Coralie DELABORDE
- Honorine HERVIEUX
- Dominique AMBROSELLI

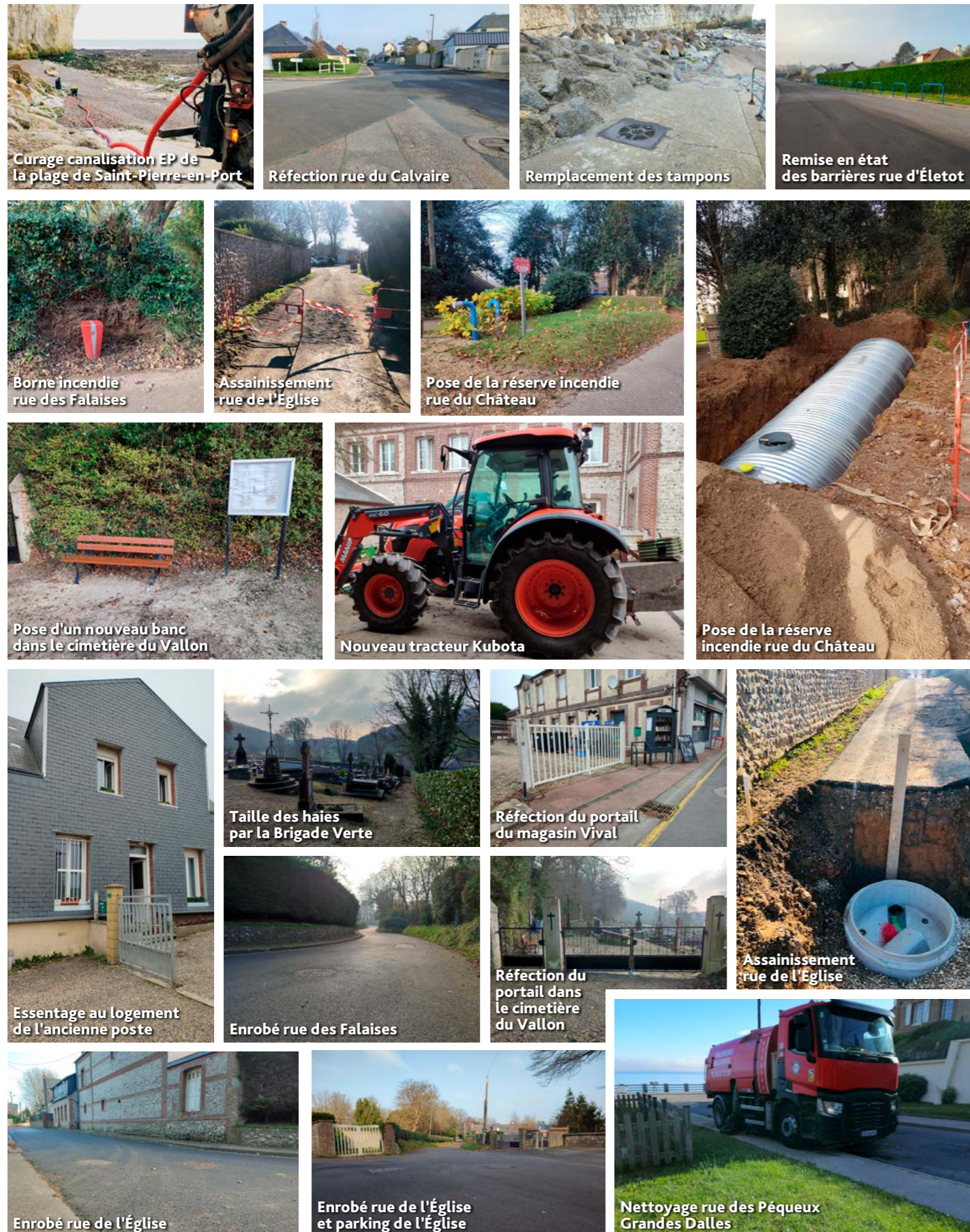
Il vous est demandé de leur réserver un bon accueil et il vous est rappelé que la réponse au questionnaire est pour tout citoyen une obligation.

Vous pouvez également retrouver tous les détails de ces démarches administratives sur notre site internet de la commune :

[www.saint-pierre-en-port.fr](http://www.saint-pierre-en-port.fr)



**TRAVAUX RÉALISÉS**



**PRINCIPALES DÉPENSES COMMUNALES 2021**

**En investissement**

Remboursement emprunt FCTVA bâtiments stade	101 000 euros TTC	
Traitement mэрule église	19 750 euros TTC	Travaux toiture, charpente, vitraux
Renforcement réseau incendie	36 177 euros TTC	Remplacement conduites
Equipements incendie	30 172 euros TTC	Pose réserve et poteaux
Remplacement tracteur	57 360 euros TTC	
Installation limiteur sonore	3 360 euros TTC	Limiteur salle des Pommiers
Radars pédagogiques	6 718 euros TTC	Sécurité routière entrées d'agglomération
Eclairage public	2 285 euros TTC	Remplacement lanternes aux Cormorans

**En fonctionnement**

Energie éclairage public (EDF)	22 331 euros TTC	EDF pour l'éclairage public
Energie chauffage bâtiments	3 870 euros TTC	Fioul Mairie/écoles/annexes
Carburants véhicules et engins	2 970 euros TTC	
Produits d'entretien	3 686 euros TTC	Nettoyage et désinfection des locaux communaux
Entretien installations plomberie	4 105 euros TTC	Remplacement chauffe-eau, fournitures plomberie
Entretien / réparations / CT véhicules et engins	3 682 euros TTC	Vidanges / échange embrayage / pneus / contrôles périodiques
Equipements cantine	460 euros TTC	Four micro-ondes et réfrigérateur
Jeux / fournitures et matériels scolaires	7 054 euros TTC	Fournitures garderie et écoles
Terrassements / réfections voirie	87 543 euros TTC	Enrobés, travaux de terrassement pour réseaux
Entretien des réseaux	5 677 euros TTC	Curage, excavation dispositifs captages eaux pluviales
Entretien espaces verts	19 614 euros TTC	Taille haies / entretien cimetières / aires de pique-nique / fauchage routes et talus
Fleurissement / plantations	3 612 euros TTC	
Surveillance plages	21 956 euros TTC	Hébergement pompiers / location poste de secours / indemnités surveillance des plages
Entretien installations électriques	1 810 euros TTC	
Télécommunications communales	6 393 euros TTC	Internet / téléphonie mairie et écoles / APC
Remise en état cantine scolaire	29 186 euros TTC	Toiture et plafond intérieur
Travaux d'isolation et bardage	8 507 euros TTC	Logement communal
Remplacement et réfection salle de bain	2 287 euros TTC	Logement communal
Réfection / entretien portails / portes bâtiments communaux	9 682 euros TTC	
Feu d'artifice	3 600 euros TTC	
Maintenance Eclairage Public	5 253 euros TTC	
Subventions Associations	10 624 euros TTC	

LOCATION DE SALLE



**LA SALLE DES POMMIERS**  
peut accueillir  
jusqu'à 100 personnes assises.



**LA SALLE DES GALETS**  
peut accueillir jusqu'à 35 personnes maximum assises.  
Réservation uniquement pour les personnes résidant la commune.  
Pas de location possible le soir.



Mise à disposition	Salle des Pommiers		Salle des Galets
	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	TARIFS COMMUNE
1 Dîner seul de 14 h à 6 h du matin	168 €	285 €	-
1 Déjeuner seul de 8 h à 18 h	168 €	285 €	75 €
2 Repas le même jour de 8 h à 8 h le lendemain	212 €	340 €	-
Week-End samedi 14 h au dimanche	220 €	360 €	75 €
Vin d'honneur	75 €	100 €	

\* Les locations sont gratuites pour les associations communales

Pour tous renseignements complémentaires ou demande de réservation des salles des fêtes.  
Merci de bien vouloir **prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02.35.27.42.56**

TARIFS CONCESSIONS



**Cimetière**

50 ans 220 €  
30 ans 180 €

**Colombarium**

30 ans 240 €  
Case et porte en granit noir 400 €

**Cave urne**

50 ans 220 €  
30 ans 180 €

L'ECOLE ET NOS ENFANTS...

**Mot du Directeur de l'Ecole 2020-2021, une année scolaire particulière**

Difficile de tirer un bilan de cette année 2020/2021 sans aborder le sujet de la pandémie de Covid-19 qui aura eu un impact sur notre fonctionnement en tant que communauté scolaire. Après une année 2019/2020 très déstabilisante pour les élèves et leurs familles, nous avons tout de même une meilleure visibilité sur ce qui nous attendait. Il nous a fallu composer avec les conditions d'accueil des élèves imposées par la situation, mais nous avons déjà une certaine expérience qui nous a été utile pour appréhender la nouvelle année scolaire.

Pas de brassage entre les différentes classes dans les activités scolaires, limitation des prêts de matériel et suppression des jeux dans les classes élémentaires pour éviter que les élèves manipulent tous le même matériel, récréations décalées et aération régulière des locaux. Ajoutons à cela la désinfection quotidienne de toutes les surfaces dans les classes par le personnel municipal. Nous avons fait au mieux avec les possibilités matérielles qui nous étaient offertes.

Certes, les travaux de la cantine ne nous ont pas permis de séparer complètement les élèves des trois classes, mais nous estimons avoir respecté correctement les principales exigences du protocole sanitaire déployé dès la rentrée en septembre 2020.

Évidemment, nous avons dû faire le choix de ne pas proposer de sorties scolaires aux élèves, de ne pas mettre en circulation les jeux de cour que les élèves utilisent d'ordinaire. Les activités d'EPS ont également été adaptées à la pratique sportive avec masque pour les classes élémentaires.

Tout ceci peut paraître bien terne et laisse supposer une année assez morose. Sachez qu'il n'en fut rien, et que nos élèves, forts de leur propre expérience du confinement de Mars 2020, ont su parcourir cette année scolaire dans la joie et le sérieux qui les caractérisent. Les enfants, bien qu'inquiets des retombées de ce virus, ont su faire

preuve de courage et d'abnégation pour appliquer les gestes barrières et nous pouvons dire qu'ils s'en sont remarquablement tirés. Leur capacité à absorber les chocs n'est plus à démontrer, ce qui nous donne évidemment beaucoup de confiance en notre avenir.

Je voudrais souligner le privilège que nous avons, nous enseignants, d'évoluer au sein d'une communauté éducative compréhensive, réactive et bienveillante, ce qui nous facilite énormément la tâche au quotidien. Qu'il s'agisse des parents de nos élèves qui nous accompagnent dans nos décisions et suivent nos recommandations ou de l'équipe municipale qui se plie en quatre pour nous apporter le confort et la tranquillité nécessaire à l'exercice de notre métier, en passant par le personnel communal qui s'occupe de l'entretien de nos locaux, nous ne pourrions pas rêver à de meilleures conditions de travail.

Nous l'avons encore vu lors de cette dernière crise qui a vu la Covid-19 venir s'inviter dans nos classes. La communication constante entre familles, mairie et école nous a permis de réagir très rapidement et d'organiser au mieux les conditions d'accueil des élèves dès que la situation nous a permis de retrouver un fonctionnement ordinaire.

Nous avons, jusqu'alors, été épargnés par les vagues précédentes, et, même si je sais à quel point ce virus peut s'avérer anxiogène, j'ai le sentiment que nous avons traversé cette tempête en limitant réellement les dégâts. Je suis bien évidemment désolé pour ceux qui ont été touchés par cette maladie, mais je suis également persuadé que c'est la volonté de chacun de travailler main dans la main avec les autres qui nous a permis de gérer au mieux cette épreuve.

Il me reste à vous remercier tous le plus chaleureusement du monde et à vous souhaiter une excellente année 2022 !

*Andy Cahard – directeur de l'école*



### Commission scolaire

Notre école des Embruns a accueilli pour cette rentrée 2021, 77 enfants répartis comme suit :

Les petite, moyenne et grande sections sont avec M<sup>me</sup> Vollé. La classe se compose de 29 enfants, les CP, CE1, CE2 sont avec Mme Boudin-Durant, il y a 22 enfants et les CM1 et CM2 sont avec M. Cahard 26 enfants.



Les horaires de l'école sont de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, avec un accueil à partir de 8h50 le matin et l'après-midi à partir de 13h20.



Au vu de la crise sanitaire qui touchait le pays et qui s'améliorait, le masque n'était plus porté à l'école par les enfants depuis le mois d'octobre, mais depuis le 15 novembre ils ont dû le remettre. Il reste également obligatoire pour les adultes aux abords de l'école et dans les locaux.



Un mot pour finir, la Municipalité a offert le repas de Noël à tous les enfants scolarisés ainsi qu'aux enseignants le 16 Décembre 2021, un spectacle de magie devait avoir lieu le 17 Décembre 2021, les enfants ont pu voir le père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux. Il a entamé sa distribution, aidé par ses fidèles lutins. Un goûter a clôturé ce bel après-midi, offert par l'association Cultures et loisirs.

Je vous souhaite à tous une belle année.

Anne Hauguel.

### Le ludisport



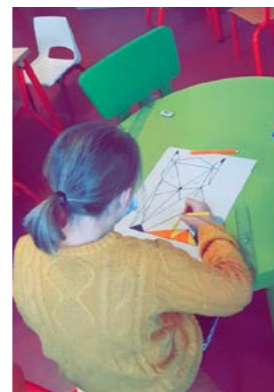
L'activité ludisport a commencé le 5 octobre, pour les enfants scolarisés de notre école. Une vingtaine d'enfants fréquentent cette activité de 17h15 à 18h15 tous les mardis hors vacances scolaires.

Le ludisport est entièrement financé par l'Agglomération de Fécamp. Laurick Chappelle, animateur du groupe, fera découvrir différents sports aux enfants jusqu'au mois de Juin.

### La garderie

Un service de garderie est proposé sans inscription, au tarif unique de 1.50€ le matin de 7h30 à 9h et de 1.50€ le soir de 16h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Une trentaine d'enfants fréquente la garderie quotidiennement sous la surveillance de Coralie.



### Cantine

En ce qui concerne la restauration scolaire **une cinquantaine** d'enfants fréquente régulièrement le service. Pour cette rentrée, petits et grands ont été ravis de retrouver leur cantine au sein de l'école. Après plus d'un an de travaux avec remise en état de la couverture et des plafonds, Christine, Honorine et Coralie ont pu retrouver une facilité au niveau logistique mais aussi au niveau de la cohésion d'équipe, et pour les enfants plus de trajet pour se rendre aux différentes salles. Quel bonheur !



### Le relais petite enfance intercommunal accompagne enfants, parents et assistants maternels !



Le Relais Petite Enfance Intercommunal est le nouveau nom du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal (RAMI). Ce service de l'Agglomération, itinérant et gratuit, est plein de ressources pour accompagner les familles et les professionnels petite enfance.

Après avoir été plusieurs mois dans l'impossibilité de se déplacer dans les communes à cause de la pandémie de Covid-19, le Relais Petite Enfance Intercommunal reprend son fonctionnement habituel. Ainsi, il propose dans les salles des fêtes des communes de nombreux ateliers d'éveil, auxquels peuvent participer les assistants maternels ou gardes à domicile avec les enfants qu'ils accueillent (accompagnés de leurs parents s'ils le souhaitent). Au programme : motricité, peinture, cuisine, collage, balade...

Le programme des ateliers (participation sur inscription au 02 35 28 96 95 ou [rami@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:rami@agglo-fecampcauxlittoral.fr)) dans les communes est établi tous les deux mois et consultable sur le site internet de l'Agglomération :

[www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

L'équipe propose aussi des permanences d'information (sur rendez-vous) dédiées aux parents et aux assistants maternels ou gardes à domicile pour toute question liée à l'accueil du jeune enfant (par exemple : l'aide à la rédaction du contrat de travail, la convention collective, les Déclarations Pajemploi, agrément et formation des professionnels...).

**Permanences à Fécamp**, au Pré en bulles, 7 rue d'Alsace : lundi de 12h30 à 14h30, mardi de 12h30 à 17h, jeudi de 12h30 à 17h / Sur rendez-vous ou par téléphone au 02 35 28 96 95.

**Permanences à Valmont**, au Centre Médico-Social, 69 rue Guy de Maupassant : jeudi de 13h30 à 17h / Sur rendez-vous ou par téléphone au 02 35 27 37 43.



## NOS ANCIENS ET NOTRE SANTE...

### Commission intergénérationnelle

Bonjour à toutes et à tous.

En cette année 2021 ou le virus est toujours présent parmi nous, je tenais à vous faire un point sur ce que la commission a pu faire.

Annie et moi-même avons pris contact au mois de Mai, avec une centaine de nos aînés afin de faire le point sur leur état de santé. Nous leur avons demandé s'ils rencontraient des difficultés pour se rendre au centre de vaccination, s'ils étaient vaccinés, s'ils étaient en bonne santé après la vaccination, et combien de doses de vaccin chacun avait reçu.

Nous nous sommes aperçus qu'il existait une grande entraide entre les saint-pierrais, notamment quand il a fallu accompagner certains de nos aînés vers les différents lieux de vaccination (Le Havre, Bolbec, Fécamp, la pharmacie...).

N'oubliez pas que le virus est toujours bien présent parmi nous et qu'il est encore de rigueur d'appliquer les gestes barrières (Masques, Lavage de mains, distanciation sociale...) Notre commission reste à votre disposition.

Prenez bien soin de vous

*Pierre-Alain Berger*

### Commission Santé

En cette année 2021 marquée par l'épidémie de la Covid, nous avons décidé suite à une demande d'une Saint-Pierraise de conduire sur le lieu de leur vaccination nos concitoyens âgés.



C'est pour cette initiative que Saint-Pierre-en-Port a été mis à l'honneur par les médias TF1, FR3, Paris Normandie et le courrier Cauchois. Je tiens personnellement à remercier Pascal FOURNIER de son aide précieuse, ainsi que Pierre-Alain BERGER et Monsieur Le Maire, Emmanuel FAVEY pour m'avoir aidé au transport de nos concitoyens.

Notre pharmacienne, Madame Isabelle HAUCHECORNE, a été à nos côtés pendant cette pandémie en effectuant les vaccinations de plus de 200 Saint-Pierrais sur son jour de repos le mercredi. De plus, elle a investi dans une vidéo médicale qui permet à nos concitoyens d'avoir un médecin à disposition.



C'est grâce à des gens efficaces comme elle que le système de santé au niveau de notre commune a pu être poursuivi. Nous félicitons l'arrivée d'une nouvelle infirmière, Julie THEUBET, qui vaccine à la Pharmacie et réalise les tests PCR.

Nos employés communaux ont tous été vaccinés. Ce qui n'a pas empêché la Covid à frapper l'école, les professionnels ont été infectés par le virus, Julie THEUBET a fait les tests PCR à tous nos employés ainsi qu'au Maire, Adjointes et Conseillers présents. Pendant les vacances de Noël, les classes ont été entièrement désinfectées par une entreprise spécialisée pour permettre à nos enfants de reprendre les cours dans de bonnes conditions d'hygiène.

Si tous nos concitoyens sont vaccinés, nous pourrions éviter une 6<sup>ème</sup> vague, je conseille à terme une vaccination qui, si le virus venait à vous frapper, vous évitera les désagréments d'une hospitalisation parfois tragique. Donc un seul mot d'ordre : vaccination plus gestes barrières écarteront peut-être la 6<sup>ème</sup> vague.



Nous souhaitons à nos concitoyens une bonne et heureuse année.

*Dominique JAYOT*

### Au centre de santé, l'équipe médicale s'agrandit

En 2019, le Centre de santé intercommunal avait déménagé pour s'installer dans des locaux, plus grands et mieux adaptés, situés au 122, route de Valmont à Fécamp. L'Agglomération a ainsi pu recruter dans la foulée deux nouveaux médecins généralistes. Puis, en 2020, une infirmière de l'association ASALEE a rejoint l'équipe afin d'épauler les médecins dans la prise en charge de patients souffrant de certaines pathologies, ayant des risques cardio-vasculaires (fumeurs, surpoids...), souffrant de troubles cognitifs ou de diabète de type 2. En septembre 2021, un nouveau médecin a également été employé à temps plein. En début d'année 2022, l'Agglomération va lancer une nouvelle offre d'emploi pour un poste de médecin, qui proposerait des consultations délocalisées sur certaines communes du territoire.

Ainsi, aujourd'hui, c'est une équipe de huit professionnels de santé, assistée de 3 secrétaires, qui sont employés par l'Agglomération au sein du Centre de santé intercommunal. Ils reçoivent les patients en consultation, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

Ce service public intercommunal a été mis en place dès 2014 afin de répondre à la problématique de désertification médicale à laquelle est confrontée l'Agglomération, comme de nombreux autres territoires en France. L'intercommunalité mène en parallèle d'autres actions pour attirer toujours de nouveaux médecins sur le territoire et préserver ainsi l'accès aux soins de proximité.

*Centre de santé intercommunal - Tél. : 02 27 43 20 95*



## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



### Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

#### Stop aux bruits inutiles

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

**Appareils bruyants, outils de bricolage** (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon,...).

Ils sont autorisés :

De 8h30 à 12h et 14h à 20h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 14h30 à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches,

jours fériés



#### Tapage nocturne

Entre 22h30 et 7h00 du matin :

les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

**Jardiner sans brûler** : Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.



**Planter sans dépasser** : La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

■ Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

■ Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

■ La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

#### En présence d'un mur :

Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur. Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.

Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.



Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

**Plantations le long de voies publiques** : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

#### Que faire en cas de litige?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure.

**Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.**





## Réglementation sur l'abattage des arbres

Les arbres font l'objet d'une protection règlementaire dans les codes de l'environnement, de l'urbanisme et du code civil.

Les arbres occupent une fonction importante dans la qualité de vie. Ils captent le CO2, permettent de maintenir une biodiversité et une meilleure qualité de l'air. Les arbres sont aussi des éléments de paysages et de patrimoine, par exemple pour les clos-masures.



Pour ces raisons, les arbres au même titre que les haies et talus plantés, sont protégés à travers différents outils : le PLUI, les espaces boisés classés (EBC) ou la trame verte et bleue.

Ces différents outils permettent de préserver les arbres des élagages intensifs et des abattages. Avant d'abattre des arbres, le préalable est donc de vérifier s'ils font l'objet d'un classement. Si c'est le cas, il est impératif de faire une demande d'autorisation auprès de votre mairie. Si les arbres ne sont pas protégés, aucune autorisation n'est requise.

Afin de connaître le statut de vos arbres, rendez-vous sur le plan de zonage réglementaire de votre commune se trouvant dans le PLUI disponible en ligne sur le site de l'Agglomération : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/amenager-et-urbaniser/plan-local-durbanisme-intercommunal/> ou contactez votre mairie ou le service urbanisme intercommunal.

Tout abattage d'arbres protégés sans autorisation préalable constitue une infraction et peut faire l'objet d'une sanction pénale avec amende et obligation de replanter de nouveaux arbres au titre de l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.

### Service urbanisme intercommunal :

Tél.: 02 35 10 60 14

Mail : urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr

## DÉCHETS VERTS

Suite à la décision du Conseil Municipal, il a été rappelé les conditions de ramassage des déchets verts sur la commune (qui reste la seule à assurer ce service toute l'année sur le territoire intercommunal) la délibération suivante a été actée :

> **Le ramassage s'effectuera à compter du mois d'octobre 2021, chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois jusqu'à fin avril**

> **Puis chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de mai à fin septembre**

PLANNING DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS 2021/2022	
■ Lundi 04 Octobre 2021	■ Lundi 20 Juin 2022
■ Mardi 02 Novembre 2021 (Lundi de la Toussaint)	■ Lundi 04 Juillet 2022
■ Lundi 06 Décembre 2021	■ Lundi 18 Juillet 2022
■ Lundi 03 Janvier 2022	■ Lundi 01 Août 2022
■ Lundi 07 Février 2022	■ Mardi 16 Août 2022 (Lundi de l'Assomption)
■ Lundi 07 Mars 2022	■ Lundi 05 Septembre 2022
■ Lundi 04 Avril 2022	■ Lundi 19 Septembre 2022
■ Lundi 02 Mai 2022	■ Lundi 03 Octobre 2022
■ Lundi 16 Mai 2022	■ Lundi 07 Novembre 2022
■ Mardi 07 Juin 2022 (Lundi de la Pentecôte)	■ Lundi 05 Décembre 2022

### > 4 CONTENANTS MAXI PAR FOYER



(poubelles plastiques avec couvercles ou sacs avec anses) d'un poids maxi de 15 kg chacun.

### Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes de gazon



petits branchages



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris

**A savoir la benne tracteur et la remorque VUL sont à disposition les fins de semaines sur simple demande et réservation au Secrétariat de Mairie pour des volumes importants de tontes, branchages et tailles de haies.**

## Composteurs

Utiliser un composteur, c'est recycler les déchets verts du jardin et de la maison pour les transformer en engrais naturel, utile pour votre potager ou vos jardinières ! En effet, après quelques mois, ces déchets se transforment en compost grâce à l'eau, l'oxygène et l'action de micro-organismes...

Un éco-geste qui permet de réduire jusqu'à 30 % du volume de la poubelle grise !

## Composteur de jardin

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral met gratuitement à la disposition des habitants disposant d'un jardin des composteurs en plastique recyclé de 400 litres pour transformer en engrais les déchets de cuisine ou ceux issus du jardin : tontes, tailles de haies, branchage, feuilles, fleurs fanées...

Le composteur est remis sur présentation d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone, etc...) et d'une pièce d'identité.

Il est préférable d'appeler au 02 35 10 48 48 avant de se déplacer pour s'assurer de la disponibilité de stock.

**FICHE PRATIQUE**

**COMPOSTER POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS...**  
tout en créant un engrais naturel pour son jardin !

**Qu'est-ce que le compostage ?**  
C'est un processus naturel de décomposition des matières organiques (feuilles, herbes, épluchures...) par des petits organismes du sol tels que les bactéries, les champignons ou les vers. Le compostage permet de dévaloriser de nos poubelles des quantités importantes de déchets et d'aider, ainsi qu'ils sont inévitablement collectés, transportés et traités par la collectivité. Cette part est estimée à environ un tiers du volume total des poubelles.

**Comment composteur ?**  
Il est important de ne mettre que les déchets adaptés au compostage (fermentescibles) mais également de suivre ces conseils :  
- Mélanger de temps en temps car les petits organismes qui décomposent les déchets ont besoin d'oxygène pour respirer.  
- Maintenir une humidité suffisante.  
- Surveiller : une observation un peu attentive permettra de détecter des problèmes d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs.

**Pourquoi composteur ?**  
- Pour diminuer la quantité de déchets collectés et traités.  
- Pour limiter ainsi l'impact de nos déchets sur l'environnement.  
- Pour éviter les déplacements en déchetterie.  
- Pour réduire les coûts de traitement des déchets.  
- Pour le plaisir de créer son propre compost et de l'utiliser pour enrichir la terre de son jardin, par l'apport d'éléments nutritifs nécessaires au sol qui s'épuise au fil du temps.

**QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?**

DÉCHETS DE LA MAISON	DÉCHETS DU JARDIN
Epluchures de fruits et légumes - Pain - Thé - Pâtes - Miel et filtres à café - Plantes vertes - Feuilles fanées.	Paille - Papiers fanés ou coupés - Déchets résiduels du potager, du verger, du jardin - Feuilles mortes - Végétaux aquatiques
Couilles d'œufs, de noix et noisettes (sans coque) - Cendres (insérer en petite quantité) - Eau de vie et vinaigre (quantité modérée) - Copeaux de bois et sciure (bois bruts non traités)	Tontes de gazon (en quantité modérée) - Tailles de haie (sèches) - Mottes de terre (sans graviers)
Plastiques - Métaux - Verres - Matières synthétiques - Sacs aspirateurs pleins - Saucres, graisses, huiles - Coques jetables	Déchets de jardin traités chimiquement (végétaux atteints d'une maladie - Thuyas et conifères - Pierres, gravats, sable)

**À ÉVITER**  
Vivants et poissons - Os et coquilles de fruits de mer - Épluchures d'agrumes - Litière pour animaux

**Comment utiliser le compost ?**  
Au bout de 6 à 12 mois, le compost peut être utilisé s'il a les caractéristiques suivantes :  
- Couleur sombre  
- Odeur de terre  
- Aspect granuleux.  
Il est alors possible de :  
- L'épandre sur le sol puis de le mélanger à la terre sur 5 à 15 cm de profondeur dans le jardin, potager ou au pied des arbres.  
- Mélanger avec de la terre pour l'utiliser dans des pots (il faut alors mélanger 1/3 de compost pour 2/3 de terre)  
Astuce : Le compost doit s'effectuer à même le sol, dans un endroit caché et à mi-ombre du jardin.

Fécamp Caux Littoral Agglo  
[www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

## Quels sont les moyens efficaces pour se débarrasser d'objets encombrants ?

Il existe 3 solutions destinées aux particuliers pour se débarrasser des objets encombrants dont ils ne savent pas quoi faire :

### Déchetterie de THEUVILLE-AUX-MAILLOTS

Elle est située route des Fleurs à Theville-aux-Maillots Elle est ouverte aux particuliers du territoire et s'adresse également, moyennant une contribution financière, aux commerçants et artisans.

### Les matériaux acceptés :



### Horaires d'ouverture :

- Du 1<sup>er</sup> octobre 31 mars :  
- Lundi : matin uniquement pour les professionnels / Après-midi : 13h30 – 17h30  
- mardi et vendredi : 13h30 – 17h30  
- Mercredi et samedi : 9h-12h – 13h30/17h30  
- Jeudi et dimanche : fermeture

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
- Lundi, mardi, vendredi : 13h30 – 18h30  
- Mercredi et samedi : 9h -12h, 13h30 – 18h30  
- Jeudi et dimanche : fermeture  
- Fermeture de la déchetterie lors des jours fériés (ainsi que les après midi des 24 et le 31 décembre).

Tél. déchetterie Theville-aux-Maillots : 02 35 10 54 07.

### La société privée

Vous pouvez faire appel à une société privée qui s'occupera de venir récupérer vos encombrants. Il existe en effet des sociétés spécialisées qui se chargent de tout. Ce sont des professionnels du débarras qui interviennent souvent lors de déménagements ou de successions quand vous êtes face à une cave ou un garage surchargé.

### Le service dédié de la commune : Ramassage des encombrants

Un service de ramassage des encombrants est mis en place par la commune deux fois par an : en Avril et Octobre. La collecte s'effectue uniquement sur inscription en Mairie.

### Les matériaux refusés :



**ATTENTION** Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.





## JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS



**Jour de passage des ordures ménagères :**  
Lundi matin - De 4h à midi



**Jour de passage du tri sélectif :**  
Mercredi matin (semaines impaires) - De 4h à midi

**Ne pas oublier : Sortir vos bacs la veille au soir pour 20h.**



**COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?**

**EMBALLAGES EN VERRE**  
DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- BOUTEILLES EN VERRE (sans bouchon)
- POTS ET BOCAUX EN VERRE (sans couvercle)

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON OU PAPIER**

- BOUTEILLES PLASTIQUES, BRIQUES, CARTON
- CANETTES
- CONSERVES
- COURRIERS, JOURNAUX, MAGAZINES
- EMBALLAGES ALIMENTAIRES ET D'HYGIÈNE
- AÉROSOLS

**À JETER**  
TOUT CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE !

- MOUCHOIRS USAGÉS
- COUCHES USAGÉES
- DÉCHETS DE POISSON
- LITIÈRE
- VAISSELLE EN VERRE

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA PLANÈTE, TRIONS NOS DÉCHETS !  
Retrouvez tous les détails dans la réglette de tri.

WWW.AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR / 02.35.10.48.48 / 825 ROUTE DE VALMONT - 76400 FÉCAMP / CONTACT@AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR

## Collecte des déchets ménagers lors des jours fériés 2022

Les collectes seront annulées et non remplacées le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. **Les autres jours fériés 2022, les collectes seront maintenues dans les conditions habituelles.**

**Pour rappel**, les déchetteries d'Epreville et Theuille-aux-Maillots sont fermées lors de l'ensemble des jours fériés.

**Pour toute question concernant la collecte des déchets ménagers, n'hésitez pas à consulter le site [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) ou à contacter le service environnement de l'Agglomération au 02 35 10 48 48.**



## FAITES VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE !

Un grand nombre de travaux réalisés dans les logements, bâtiments ou jardins nécessitent une autorisation préalable délivrée par votre commune. A partir du mois de janvier, il sera possible de réaliser en ligne certaines des demandes d'autorisation d'urbanisme. En effet, le service urbanisme de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral s'est engagé dans la mise en œuvre du programme Démat. ADS, dans le cadre de la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

Ainsi, la réception et l'instruction des demandes de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme, ainsi que des Déclarations d'Intention d'Aliéner seront possibles dans toutes les communes par voie dématérialisée à partir du mois de janvier sur le site internet de l'Agglomération : [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) (rubrique « Aménager et urbaniser »). Ce service en ligne est sécurisé, gratuit, facilement accessible et plus écologique qu'un dépôt en version papier.

D'ailleurs, savez-vous que les principaux documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sont consultables sur le site internet de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ? Vous pouvez y trouver par exemple les règlements, les plans de zonage, les indices de cavités souterraines, les plans des servitudes d'utilité publique...

Sur [service-public.fr](http://service-public.fr), une plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme peut vous aider dans la constitution de vos dossiers de manière simple et rapide, tout en vous guidant à chaque étape.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou le service urbanisme de l'Agglomération, qui pourra répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet.

Service urbanisme intercommunal :

Tél.: **02 35 10 60 14** - Mail : [urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr)

Rubrique dédiée « Au quotidien / Aménager et urbaniser / Guichet numérique des autorisations d'urbanisme » sur [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)



## Une déclaration préalable de travaux (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...

L'extension est un agrandissement de la construction existante. Il peut s'agir par exemple d'une surélévation ou de la création d'une véranda. Une déclaration préalable de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m<sup>2</sup> et inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>.



## Le permis de construire

est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.



## Des conseils pour vos travaux de rénovation

Les conseillers de l'Espace FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) peuvent vous apporter information et expertise pour tous projets de travaux de rénovation. Ils vous accompagnent de manière indépendante, gratuite et objective. Quels matériaux utiliser ? A quelles aides financières puis-je prétendre ? Autant de questions que vous vous posez peut-être et auxquelles les conseillers en énergie pourront répondre.



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agglomération, les conseillers en énergie viennent à votre rencontre à Fécamp les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis matin du mois de 9h à 12h30, sur rendez-vous. Pour prendre contact, il vous suffit d'appeler le **02 32 08 13 10** ou d'envoyer un mail à [faire76@inhari.fr](mailto:faire76@inhari.fr).

Une fois le rendez-vous fixé, vous serez reçu à la Maison des projets, pourtour du Marché à Fécamp.



## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EN LIGNE

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? Savez-vous que les principaux documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvé le 18 décembre 2019, sont consultables sur le site internet de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ?

Vous pouvez y trouver par exemple les plans de zonage, les indices de cavités souterraines, les plans des servitudes d'utilité publique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ...

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter par mail ou téléphone le service urbanisme de l'Agglomération qui pourra répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet.

Tél. 02 35 10 60 14

Mail : [urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr)

Page dédiée du site : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/amenager-et-urbaniser/plan-local-durbanisme-intercommunal/>



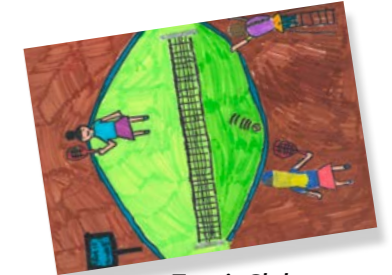
## LES ASSOCIATIONS VUES PAR LES ENFANTS



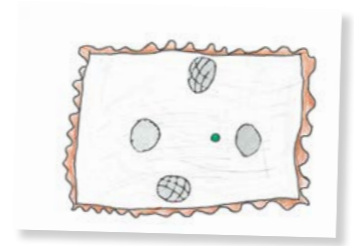
Le Chaudron



Saint-Pierre Collectif et Solidaire



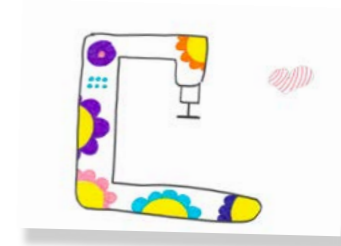
Tennis Club



Entente Saint-Pierraise de Pétanque



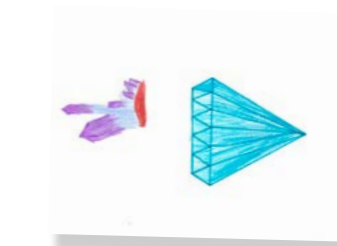
Les Anciens Combattants



Les 3 Dés



Le Club des Galets



Culture et Loisirs



Le Club Nautique et Gymnique

### Ils sont nés cette année

Kayden, David, Daniel, Jean-Claude LAVENU, le 31 Mars 2021

Hatem, Karim, Nordine LEGHAT, le 29 Mai 2021

Emile, Vincent, Daniel RESSE, le 11 Novembre 2021

Djhayann, Djhynann, Djhulyann GUÉRY, le 29 Novembre 2021

Hugo, Laurent, Michel, Jean-Charles LETENDRE, le 14 Décembre 2021



### Ils ont signé un PACS en mairie

M. Thibault, Marc, Josselin FAUVEL & M<sup>me</sup> Marina MOUNTSOU, le 14 Mai 2021

M. Julien, Ludovic, Jérémy BEAUPERE & M<sup>me</sup> Alexandra, Marie, Pierrette PASQUET, le 26 Mars 2021

M. Eliot, Thibault, Claude GOIMIER & M<sup>me</sup> Solène SOULIER, le 7 Septembre 2021

### Ils nous ont quittés cette année

M<sup>me</sup> Yvonne, Suzanne, Juliette ARGENTIN veuve LANGLOIS, le 27 Décembre 2020

M<sup>me</sup> Claire DE BORGGRAEF, le 11 Février 2021

M. Michel, Edmond KLIMCZAK, le 10 Mars 2021

M. Serge, Marcel LACROIX, le 22 Juillet 2021

M. Patrick, Albert, Bernard RICOU, le 14 Août 2021

M. Marcel, Lucien ROCCA, le 31 Août 2021

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse, Elisabeth BECHET veuve HERVIEUX, le 09 Septembre 2021

M. Jean-Claude CAPEL, le 17 Septembre 2021

M. Serge, Guy, Gérard LOUVEL, le 21 Novembre 2021

### HOMMAGE

Une pensée particulière pour notre coiffeur, Alain LEMAISTRE qui nous a quitté en Octobre 2021 après 40 ans au service des Saint-Pierraises et Saint-Pierrais.



# ETAT CIVIL

### Baptême civil

Enfant Marius DANNEBEY, le 28 Août 2021



### Ils se sont mariés cette année

M. Adama SYLLA & M<sup>me</sup> Alexandra, Paulette, Nicole VARIN, le 31 Juillet 2021

M. Aurélien, Christophe, Dimitri VELLERET & M<sup>me</sup> Iris, Bénédicte, Marie BROUILLAUD, le 18 Septembre 2021

M. Arthur, Roger, Bernard LANDAULT & M<sup>me</sup> Agathe, Yvette, Annie MARTIN, le 24 Septembre 2021



## CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE

Amis st pierrais, estivants et touristes de passage

La saison estivale s'est bien déroulée malgré les passages de mauvais temps !

Les sorties de pêche en mer ont été malgré tout fréquentes et fructueuses, aussi grâce à certains de nos adhérents des séances d'initiation à la voile ont pu être organisées pour le plus grand bonheur de tous.

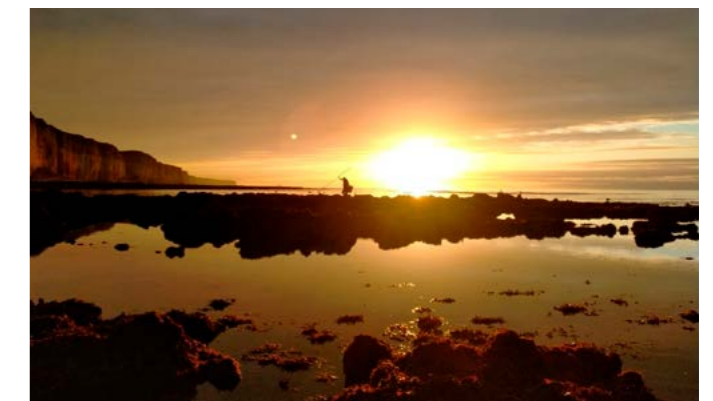
Le temps ne nous a pas permis d'organiser le concours de pêche en mer qui était prévu, cependant celui de la pêche aux rochers a été maintenu et a rencontré un grand succès.

Nous allons mettre tout en œuvre avec la mairie pour que la descente piétons devienne plus accessible à tous. De nouveaux bancs vont être installés au printemps prochain.

Toute l'équipe du cng vous souhaite une belle année et vous donne rendez vous la saison prochaine.

Président d'honneur : Raymond Pasquier  
Président : pp Ambroselli  
Vice Président : Rémi Dorval  
Trésorier : Florent Aubert  
Secrétaire : Luc David  
Responsable treuil : Jean Paul Monnier

CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE : [pierrepaulambroselli@gmail.com](mailto:pierrepaulambroselli@gmail.com)





## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PIERRE EN PORT BILAN DE L'ANNEE 2021

Cette année encore, le respect des règles sanitaires dûes à la covid, a perturbé le programme des manifestations. Le bureau a préféré annuler le loto du mois d'octobre. Il a tenu en revanche à maintenir le repas du 11 novembre.



**Le 8 Mai 2021** : Cérémonie au monument aux morts avec comme porte - drapeaux Jean-Pierre BERTOT et Sylvain ROUX. Le dépôt de gerbe a été assuré par Hubert HITIER.



**Le 14 Juillet 2021** : Cérémonie au monument aux morts avec drapeaux et dépôt de gerbe.



**Le 16 Octobre 2021** : Assemblée générale à la salle des Galets en présence de Madame Kieffer Joly, adjointe au maire et du Colonel MONNEVEU.

1. Le président Jean-François CHAUSSON ouvre la séance en demandant de respecter une minute de silence en souvenir des camarades disparus. Le bilan moral a été présenté par le secrétaire Jean-Paul BRIET et le bilan financier par la trésorière Elisabeth CHAUSSON. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

2. Nous avons procédé à la réélection du bureau qui maintenant est composé comme suit :

Président d'honneur : Emmanuel FAVEY, Maire - Président : Sylvain ROUX - Vice-Président : Raymond PASQUIER - Trésorier : Jean-François CHAUSSON - Secrétaire : Jean-Paul BRIET

La composition du bureau a été approuvée à l'unanimité.

3. Les porte-drapeaux :

William PETIT et Daniel SOUDRY, fidèles porte-drapeaux depuis 20 ans, ont été chaleureusement félicités par l'assemblée et notamment par le Colonel MONNEVEU pour leur dévouement. Ils ont souhaité passer le relais. Jean-Pierre BERTOT a accepté cet honneur. Le deuxième drapeau sera porté par un membre du bureau de l'association.

4. Pour 2022, nous envisageons un voyage. La destination est encore incertaine.



**Le 11 Novembre 2021** : Cérémonie de commémoration de l'armistice de la Grande Guerre au monument aux morts avec drapeaux et dépôt de gerbe. Après l'hommage rendu aux combattants de 14/18 et à ceux qui ont participé à d'autres conflits, un vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle de la mairie. Les membres de notre association se sont ensuite retrouvés salle des Pommiers pour le repas annuel, comme d'habitude dans une ambiance joyeuse et amicale. Comme le veut la tradition, avant de commencer le repas, une minute de silence a été respectée en mémoire des camarades disparus.

**Le 5 Décembre 2021** : Cette année, l'association des anciens combattants d'Ancretteville sur mer a organisé la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Le Président, le bureau, tous les anciens combattants et adhérents vous souhaitent ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2022 et une bonne santé.

*Le Président de l'association, Sylvain ROUX*

ANCIENS COMBATTANTS :  
sylvainroux.rs@gmail.com

## ENTENTE SAINT PIERRAISE DE PETANQUE,

L'an 2021 s'achève, encore une année compliquée, malgré la conjoncture. Le nombre de licenciés reste stable avec encore l'arrivée de nouveaux adhérents, mais de nombreux joueurs n'ont pas renouvelé leur licence en raison de la reprise tardive des compétitions.

En effet, les compétitions ont repris officiellement le 19 mai 2021, avec un protocole sanitaire strict. Beaucoup de grands rassemblements ont été annulés en raison de la difficulté de la mise en œuvre des mesures sanitaires notamment dû à la configuration des lieux (contrôle des accès impossible...)

Le calendrier a été restreint dans la durée entraînant des compétitions à des dates très rapprochées, malgré cela les joueurs ont une nouvelle fois représenté dignement le club et la commune de Saint Pierre en Port (76).

Les joueurs ont participé aux coupes de France et de Seine-Maritime avec des résultats plus qu'honorables

- en coupe de France : l'équipe a atteint le 3<sup>ème</sup> tour.

- en coupe de Seine-Maritime : la première équipe a atteint le deuxième tour et les deux autres ont été éliminées au troisième tour (cadrage).

Annulé en 2020, le championnat des clubs (CDC) a été reconduit cette année, les trois équipes de Saint Pierre en Port engagées en 2<sup>ème</sup> division ont terminé aux trois premières places dans le secteur cauchois assurant à l'une des équipes de se voir promulguer en 1<sup>ère</sup> division pour la saison 2022. La phase finale départementale du championnat a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2021, l'équipe s'incline en demi-finale face à Bihorel.

Pour la première année l'Entente Saint Pierraise de Pétanque a engagé une équipe dans le championnat des clubs « féminin », elles ont obtenu une honorable 5<sup>ème</sup> place.

Pour l'année 2022, le club a comme objectifs :

- De maintenir son effectif en espérant de nouvelles arrivées.
- Le maintien de l'équipe promue en CDC 1<sup>ère</sup> division.
- Une nouvelle montée en division supérieure pour l'une des 2 équipes qui évoluera en CDC 2<sup>ème</sup> division.
- Un nouveau beau parcours pour notre équipe inscrite en CDC féminin pour leur 2<sup>ème</sup> année.
- L'organisation de nouvelles compétitions officielles (championnat, coupe...).
- Surtout de bons résultats sur l'ensemble des compétitions.

Des concours « ouverts à tous » sont organisés deux fois par semaine (mardi et samedi).

Les personnes du bureau et les membres de L'Entente Saint Pierraise de Pétanque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 et à bientôt sur les terrains.

*Le président et l'ensemble des membres de l'entente*

L'ENTENTE ST-PIERRAISE DE PETANQUE :  
M. Kévin DULONG, Président de l'association  
kevindulong81@gmail.com



Qualifications à Saint Pierre en Port



Championnat des clubs féminin



Championnat des clubs masculin (demi-finale)



### ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS SAINT PIERRAIS

Que dire de cette année 2021 sinon qu'elle nous a privé de sorties, de loisirs et de liens sociaux ?

En Février nous étions prêts pour organiser le « Salon Artisanal de la Saint-Valentin ». Les exposants étaient inscrits, les affiches étaient imprimées mais, malheureusement, nous avons dû tout annuler, les foires et salons étant encore interdits.

Ce fut le cas également pour la « Foire à tout » prévue le 25 avril 2021.



En septembre, enfin, nous avons pu organiser la 21<sup>ème</sup> Bourse Minéraux-Fossiles en respectant un protocole sanitaire très strict. Et le succès de cette manifestation ne s'est pas démenti cette année encore. De nombreux visiteurs sont venus admirer les pierres et les fossiles exposés. Le soutien des élus pour



maintenir ce salon nous encourage à toujours l'améliorer et à présenter des pièces de très grande qualité appréciées par les passionnés comme par les néophytes.

En décembre nous organisons une « Bourse aux Jouets » au profit du Téléthon. Toutes les recettes, celles des entrées, des emplacements et de la buvette, seront reversées à l'AFM. (Nous vous en reparlerons dans le bulletin 2022, cette manifestation n'ayant pas encore eu lieu à l'heure où cet article est écrit).

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 et nous espérons que toutes les manifestations prévues puissent se dérouler sans restriction. Si tel est le cas et que vous souhaitez nous aider en devenant membre ou bénévole, n'hésitez pas. Venez nous rejoindre.

*La Présidente et tous les membres de l'association.*

CULTURE ET LOISIRS ST-PIERRAIS :  
michele-monnier@bbox.fr

### ASSOCIATION E.S.M.S.P.



La reconstitution prend forme à L'ESMSP. Malgré une première saison prolifique avec la montée des deux équipes seniors terminant première de leurs groupes respectifs, la crise sanitaire a laissé des traces au sein du club.

C'est avec beaucoup de départs, de non renouvellement de licence et un nouveau bureau sous la présidence de Jérôme Lerondel qu'une seule équipe Matin Senior est maintenue.

Ce groupe prend forme, s'harmonise grâce au travail de fond des bénévoles et l'arrivée d'une dizaine de nouveaux joueurs.

Le club a déjà par ailleurs effectué et réussi son premier repas moules-frites rassemblant une centaine de convives en octobre.

Enfin, le club tient à remercier l'investissement de tous les membres, joueurs et bénévoles ainsi que les mairies de Saint-Martin aux Buneaux et de Saint-Pierre-en-Port pour leur confiance.

Ensemble, pour l'ESMSP.  
W. Barbay, Vice-secrétaire.



E.S.M.S.P :  
jeromelerondel@gmail.com

### LA MAISON DES CROYANCES CROÎT ENCORE !!!

Saint-Pierraises et Saint-Pierrais merci.

Merci tout d'abord de nous accueillir dans les locaux de votre presbytère depuis maintenant 5 ans. La nouvelle municipalité poursuit le soutien initié par la précédente à notre association de bénévoles de la Maison des Croyances. Celle-ci continue de porter l'héritage transmis par Jean-Paul Hervieux et Sylvaine Lebon qui nous ont quittés pour d'autres cieux et dont une plaque inaugurée cette année devant leur descendance, rappelle le souvenir.

Forts de ce riche héritage, nous avons entrepris de développer de nouvelles activités et de réorganiser les collections. Les salles des sorciers, de l'école et la cuisine n'ont pas changé, mais nous avons remanié la salle des saints guérisseurs et de la liturgie chrétienne.



A l'étage, par contre, tout a bougé. Nous avons mis en place une salle dédiée à l'épicerie et à la médecine d'autrefois. Nous avons créé une salle sur la pêche à pied et sur la baignade

au creux de nos vagues de galets. Nous ouvrons une salle pour des expositions temporaires visant à attirer un public renouvelé à chacune de nos manifestations. Nous y exposerons des œuvres ayant un rapport avec notre pays de Caux aux croyances bien enfouies. Pour la première exposition, nous avons eu le plaisir d'exposer les cartes postales de notre historien local et membre de l'association, Joël Trepied.

La fréquentation de la Maison des Croyances n'a pas faibli au vu des conditions sanitaires strictes qui nous ont été imposées par la Préfecture et que nous avons scrupuleusement respectées. C'est essentiellement le nombre de groupes qui a chuté parce qu'il nous était interdit de recevoir plus de 10 personnes à la fois. Cela n'a pas découragé les visiteurs individuels qui sont venus très nombreux et de partout. Nos bénévoles ont dû organiser des visites en anglais fort appréciées des hôtes étrangers de passage chez Huttopia entre autres. Nous profitons de ce bilan pour vous rappeler que les visites sont gratuites pour les Saint-Pierrais.

Nous nous sommes associés au Chaudron pour organiser une belle fête de la soupe où plus de 100 personnes sont venues déguster les recettes étonnantes des associations saint-pierraises ayant répondu à notre appel. Qu'elles soient ici remerciées pour leur engagement. Nous avons aussi accueilli conjointement un spectacle de marionnettes de la compagnie des Marmousets racontant à plus de 40 spectateurs une histoire de Boucle d'Or dans laquelle le Petit Chaperon Rouge s'était égaré. Ce sont des aventures que nous renouvellerons et qui animeront encore la cour.

L'école de Saint-Pierre est venue visiter notre Maison Des Croyances. C'est un lien que nous comptons développer et peut-être ouvrir à d'autres établissements tant nous semble importante la nécessaire transmission de nos traditions pour aider à inventer un avenir partagé.

Enfin, il nous faut confesser que nous avons joué avec les boules... cachoises de surcroît.



Notre vice-président Joël et un collègue ont retapé le bouloir en relevant comme il se doit le pourtour du terrain. Nous avons inauguré ce nouveau boulodrome cachois avec des joueurs professionnels venus de toute la Normandie. Des novices se sont jetés dans la compétition et, conseillés par de vieux briscards, sont arrivés seconds dans ces parties fortement disputées. Ça roule pour notre « bouleux » !

Le Président de la Maison des Croyances s'est rendu à l'inauguration du nouveau boulodrome cachois de Gerponville et une équipe de Saint Pierre-en-Port avec quelques-uns de nos bénévoles est allée se frotter aux professionnels d'Ecretteville-les-Baons avec enthousiasme. Nous allons inscrire une compétition saint-pierraise dans le championnat normand de la boule cachoise afin de participer à la diffusion de ce sport et peut-être de le faire reconnaître comme discipline olympique. Rêvons !

En ce qui concerne la communication, il est à noter la venue de FR3 Normandie qui a réalisé des reportages sur la région cet été : notre Maison y a fait bonne figure ! La saison s'est ensuite terminée avec la venue de journalistes du Département dont le reportage est visible sur le site dudit département ainsi que sur sa chaîne Youtube. En outre, nous alimentons régulièrement notre page Facebook.

Comme vous pouvez le constater, la saison a été bien animée et nous fourmillons d'idées pour l'an prochain. Nous souhaitons à toutes et tous de venir nous croiser pour échanger et partager du bon temps à l'ombre des croyances du Pays de Caux en cette année qui s'ouvre. Toutes les bonnes volontés seront accueillies « cheu nous ».



LA MAISON DES CROYANCES :  
lucperrot@hotmail.com



### ASSOCIATION LE CHAUDRON

En 2021, après la période de Covid pendant laquelle les activités sociales et culturelles ont dû cesser, le chaudron a pu organiser dès le mois de juin la première Fête de la soupe du village, associée à la traditionnelle Bourse aux plantes. La Maison des croyances nous a accueillis chaleureusement dans ce lieu idéal où cette fête a rencontré un grand succès. Chaque participant a pu voter pour sa soupe préférée et la remise des prix s'est déroulée dans une bonne humeur partagée, au son de l'accordéon.

En juillet, le Méchoui, en partenariat avec l'association Saint-Pierre Animations, comme toujours, ravit les Saint-pierrais qui ont pu danser jusqu'au bout de la nuit.

L'été a été bien rempli, avec la visite guidée historique du village, animé par Joël Trépied, fin connaisseur des anecdotes insolites du village.

Le Chaudron a ensuite organisé, avec la Maison des croyances, un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie Les Marmousets. Petits et grands sont venus au rendez-vous et nous espérons renouveler l'expérience en 2022 pour un nouvel été des marionnettes. Merci aux Marmousets d'avoir fait étape dans notre village.

La première Bourse aux vinyles a également été une réussite en octobre avec 70 mètres d'exposants et de nombreux visiteurs. Une réédition de cet événement est d'ores et déjà prévue en 2022 pour le plus grand plaisir des collectionneurs et amateurs de disques vinyles. Le Chaudron remercie particulièrement David Burel pour nous avoir aidés à organiser cette manifestation.

Le Chaudron a également proposé une soirée Chants de marins, en compagnie des artistes de « L'armée du chalut », en novembre, en pleine saison du hareng.

Après cette année riche en événements et en manifestations culturelles et festives, le Chaudron a plein d'idées en tête pour animer, jouer, faire danser le Pays de Caux !

Le Chaudron c'est aussi les Jardins partagés. Si vous souhaitez cultiver un bout de terre, seul ou à plusieurs, n'hésitez pas à nous rejoindre, il reste des parcelles disponibles mises à la disposition de tous les adhérents (adhésion : 7 euros).

**Le Chaudron est une association vivante et sans cesse renouvelée depuis de nombreuses années. Vous souhaitez vous investir dans la vie culturelle et associative du village ? Vous voulez donner un coup de main de temps en temps ou simplement proposer des projets ? Rejoignez-nous et contactez-nous :**

Par mail : [lechaudronsaintpierre@gmail.com](mailto:lechaudronsaintpierre@gmail.com)  
Sur facebook : [@lechaudronsaintpierre](https://www.facebook.com/lechaudronsaintpierre)  
Par téléphone : 06 59 01 57 44

Le Chaudron remercie enfin, chaleureusement, ses adhérents, toujours enthousiastes et les bénévoles amis toujours prêts à aider (une certaine A. L. se reconnaîtra). Un grand merci également à la Municipalité de nous aider, chaque année, à organiser toutes ces manifestations pour le village et ses environs.



Bourse aux vinyles octobre 2021



Spectacle de marionnettes, aout 2021



Visite guidée du village par Joël Trépied, aout 2021



Article du courrier cachois pour la fête de la soupe et bourse aux plantes, juin 2021

### LES TROIS DÉS

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 13h30 à 17h à la salle des galets. Nous partageons nos idées pour le tricot la broderie, la couture...

Nous attendons avec impatience le repas du 8 mai afin de remettre aux aînés notre petit cadeau. Le marché de Noël nous permet de vendre nos petits travaux. Avec le club des galets, nous organiserons 2 lotos – le 6 mars 2022 et le 25 septembre 2022.

Bienvenue à nos deux nouvelles adhérentes et nous en espérons d'autres.

L'après-midi se termine par un goûter.

Bonne et heureuse année 2022 à tous

*La Présidente, Brigitte Duboc*



### LE CLUB DES GALETS



Nous aimons nous rassembler et nous amuser autour de parties de cartes, scrabble, triomino etc, bien entendu taquiner les perdants mais toujours dans la bonne humeur. C'est le plaisir de se retrouver et partager de bons moments d'amitié.

A 16 heures c'est la pause goûter ou fête d'anniversaire.

Nous avons 2 nouvelles recrues ainsi qu'un nouveau bureau et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents.

La fête du hareng 2021 à laquelle nous avons participé avec Saint-Pierre Animation a remporté un franc succès, nous remercions les bénévoles sans qui rien ne seraient possible et toutes les personnes présentes à cette soirée qui nous ont encouragées par leurs remerciements.

2022 est une année pleine de projets : lotos – après-midi dansant – concours de boules cachoises avec la maison des croyances et traditions et une nouvelle édition de la fête du hareng.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2022.

Les adhérents du club des galets remercient la municipalité et les agents communaux pour leur soutien envers le club.

*Le Président, Pascal FOURNIER*

LES GALETS :  
[peps76540@outlook.fr](mailto:peps76540@outlook.fr)



### SAINT PIERRE ANIMATIONS

C'est avec le même plaisir que je vous rappelle les manifestations organisées par notre association.

Une année de plus, durant laquelle, nous avons continué à faire vivre Saint Pierre, malgré la crise sanitaire qui a limité nos activités.

**Du 10 au 18 juillet**, notre exposition de peinture, dans la salle des Galets, avec des peintres de la région, a été visitée par un bon nombre de Saint Pierrais et d'estivants.



**Le 24 juillet**, avec l'association Le Chaudron, nous avons organisé une soirée Méchoui, qui a réuni une centaine de personnes.



**Le 4 août**, nous avons fauché le blé, pour la fête de la moisson.

**Le 8 août**, c'était la fête de la moisson, qui rassemble toujours du monde pour voir le battage à l'ancienne ainsi que l'exposition de plusieurs camions et vieux tracteurs, et visiter les stands du marché.



**Le 13 novembre**, avec le Club des Galets, nous avons organisé notre première soirée harengs, à la salle des Pommiers, nous étions une petite centaine pour déguster les harengs préparés par Sylvain, Bertrand et Thierry.



**Le 12 décembre**, avec l'association Le Tennis, nous organisons le marché de Noël.

Toutes ces manifestations ont été organisées en respectant le protocole sanitaire, et les gestes barrières.

Je termine cette rétrospective en remerciant très fort, toutes les personnes bénévoles qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés tout au long de l'année écoulée.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une belle année 2022.

*Jean-Paul BRIET  
Président de Saint Pierre Animations*

SAINT-PIERRE ANIMATIONS :  
jp.andree.b@orange.fr

### TENNIS CLUB



L'année 2021 a été l'occasion d'un grand changement pour le tennis club de Saint Pierre en Port. Josette et Évelyne nous ont passé le flambeau de l'association, et nous les remercions chaleureusement pour tout ce qu'elles ont fait pendant toutes ces années. Le bureau a accueilli George Laurent Desvallières notre trésorier, et un secrétaire Dominique Ambroselli. Le Président Romain Leleu et la Vice Présidente Marie-Noelle Voyer poursuivent l'aventure. Avec ce nouveau bureau une belle restructuration s'est mise en place s'axant sur l'ouverture des cours à tous les enfants. La priorité est de faire jouer les enfants de St Pierre (habitants et estivants) lors de cours sympatiques, de qualité et à un prix imbattable. Nous avons la très grande chance, après beaucoup de recherches, d'avoir trouvé une remarquable professeure de tennis, très compétente et dévouée : Marie Leconte. Tout ceci a permis un très bel été tennistique avec près de 50 enfants. Malgré une météo, quelque peu morose, quasiment tous les cours ont pu être tenus. Une belle coordination a pu se faire entre l'association et les parents grâce à divers outils de communication informatiques mis en place. Plus de simplicité, plus de lisibilité, il en découle un meilleur fonctionnement. Tout ceci ne pouvant s'arrêter, nous avons proposé des cours lors des vacances de La Toussaint en partenariat avec le club de tennis de Sainte Hélène Bondeville.

A l'avenir, nous espérons accueillir davantage d'enfants vivant à l'année à Saint Pierre en Port, nous vous ouvrirons nos portes avec grand plaisir, et beaucoup de joie ! Tout est réuni pour que votre enfant pratique du tennis dans les meilleures conditions, et au meilleur prix. Nous tenons à remercier tous les parents pour leur gentillesse, et adaptabilité. Un très beau pot d'honneur a été donné à la fin de l'été entre tous.

Enfin et surtout nous tenons aussi à remercier très sincèrement la mairie pour toute l'aide apportée quand nous en avons eu besoin. Bonne année à tous, à l'été prochain, on vous attend !



TENNIS CLUB :  
tennisclub.saintpierrais@gmail.com



Chers amis,

En cette période de vœux, je vous transmets ce beau texte, vous assurant de ma très fraternelle et fidèle amitié ; toujours heureux de vous rencontrer au fil des jours.

Père Marc PREVEL

Que Noël vous soit...

Que Noël vous soit une espérance  
Solidement accrochée  
Dans l'épaisseur de vos nuits.

Que Noël vous soit une musique  
Résonnant joyeusement  
Dans la banale répétition de vos jours !

Que Noël vous soit une paix  
Délicatement posée  
Dans le creux de vos mains !



Et lorsque votre existence passera  
Par les rudes chemins qui écorchent,  
Que l'Enfant de Noël  
Pose en vous sa fidèle tendresse.

### Horaires secrétariat :

- Lundi et jeudi de 13h30 à 16h00
- Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 13h00 à 16h30 accueil téléphonique au numéro que vous trouverez sur le répondeur de la Paroisse
- Tél Paroisse : 02 35 29 81 38
- Mail Paroisse : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr
- Permanence tous les samedis de 10h00 à 12h00

### Messes en semaine :

tous les mardis à 9h30 dans nos différents villages (lieu sur le site de la Paroisse ou dans les journaux)

### Messes dominicales :

tous les samedis à 18h00 à Valmont sauf juin, juillet et août à 18h30  
 Tous les dimanches à 10h30 à Sassetot-le-Mauconduit (du 7 novembre 2021 au 24 avril 2022 inclus)  
 Tous les dimanches à 10h30 à St Pierre-en-Port (du 1er mai 2022 au 1er novembre 2022 inclus)



<b>JANVIER 2022</b> ■ Aucune manifestation prévue	<b>MAI 2022</b> ■ 1 <sup>er</sup> Mai : Foire à tout Association Culture et Loisirs Salle des Pommiers ■ 15 Mai : Marché artisanal avec initiation à la Boule Cauchoise Maison des Croyances ■ 29 Mai : Après-midi dansante Association Les Galets Salle des Pommiers	<b>SEPTEMBRE 2022</b> ■ 10 au 11 Septembre : Minéraux fossiles Association Culture et Loisirs Salle des Pommiers ■ 17 Septembre : Concours de Boules Maison des Croyances ■ 25 Septembre : Loto Association Les Galets et Les 3 Dés Salle des Pommiers
<b>FÉVRIER 2022</b> ■ 13 Février : Saint Valentin Association Culture et Loisirs Salle des Pommiers ■ 19 Février : Soirée Contes Association Le Chaudron Salle des Pommiers	<b>JUIN 2022</b> ■ 26 Juin : Vide Grenier dans le centre du Village Association Saint Pierre Animations	<b>OCTOBRE 2022</b> ■ 9 Octobre : Loto Association les Anciens Combattants Salle des Pommiers ■ 16 Octobre : Bourse aux vinyls Association Le Chaudron Salle des Pommiers ■ 21 au 23 Octobre : Salon de peinture Association Saint Pierre Animations Salle des Pommiers
<b>MARS 2022</b> ■ 6 Mars : Loto Association Les Galets Salle des Pommiers	<b>JUILLET 2022</b> ■ 2 Juillet : Concours de Boules Cauchoises avec exposition de jeux anciens - Maison des Croyances ■ 10 Juillet : Vide grenier Association Le Chaudron - Salle des Pommiers ■ 11 au 17 Juillet : Exposition de peinture Association Saint Pierre Animations Salle des Galets ■ 14 Juillet : Jeux - Maison des Croyances ■ 23 Juillet : Soirée Mechoui Association Saint Pierre Animations et Le Chaudron Salle des Pommiers	<b>NOVEMBRE 2022</b> ■ 5 Novembre : Loto Association L'entente Saint Pierraise de Pétanque Salle des Pommiers ■ 19 Novembre : Soirée Hareng Association Saint Pierre Animations Salle des Pommiers
<b>AVRIL 2022</b> ■ 2 & 3 Avril : Caricatures et dessins Association Le Chaudron Salle des Pommiers ■ 24 avril Fête de la soupe Association Le Chaudron Cour de l'ancien Presbytère	<b>AOÛT 2022</b> ■ 5 au 7 Août : Club Vespa Association Culture et Loisirs Salle des Pommiers ■ 15 Août : Foire à tout Association L'Entente Saint Pierraise de Pétanque Salle des Pommiers	<b>DECEMBRE 2022</b> ■ 3 au 4 Décembre : Téléthon Association Culture et Loisirs ■ 11 Décembre : Marché de Noël Saint Pierre Animations Salle des Pommiers



L'électricien le plus Saint Pierrais  
de la région .....

**PARTN-E.R**  
ELEC.RESEAUX

02 35 28 85 98

Pour les professionnels et parfait  
pour les particulier(e)s Saint Pierrais(es) !

Depuis 1999 déjà !

15, Rue de la Linerie  
76 540 VALMONT  
02 35 10 58 37

Sarl.leplay@orange.fr www.leplaysarl.fr

Neuf & Rénovation



Maçonnerie  
Couverture  
Menuiserie

N'hésitez pas à nous contacter,  
nos devis et conseils sont  
gratuits !

Nos services incluent :

**TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE**

"Ardoise - tuile - bardage - tôle bac acier - joint debout - étanchéité - pose de fenêtre de toit - ramonage"

**TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE**

"Terrassement - maçonnerie d'agglos, brique et silex - terrasse en béton - carrelage - faïence"

**TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE**

"Isolation intérieur et extérieur - pose de plaque de plâtre - pose de menuiserie - création et pose d'escalier - agrandissement en ossature bois - charpente"

**CONSTRUCTION NEUVE**

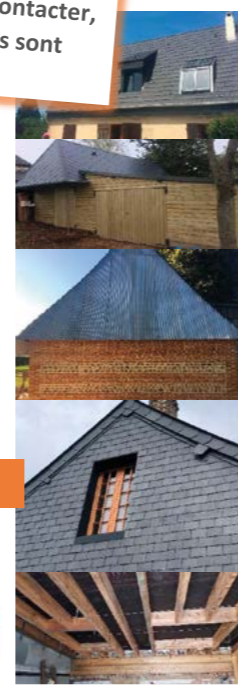
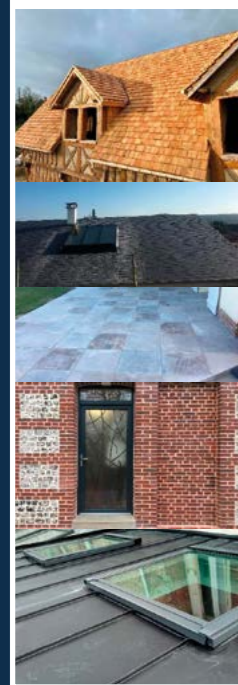
"Construction de maison individuelle - agrandissement de maison - construction de garage"

Nous n'utilisons que des matériaux de qualité avec des fournisseurs renommés

Nos collaborateurs : dessinateur, électricien, plombier



Suivez-nous aussi sur notre page facebook Sarl Leplay



EUURL **PARIS-GILLES**

**MENUISERIE - CHARPENTE**

Ossature bois - Agencement  
Fenêtres bois alu pvc  
Aménagement de combles

Tél. 02 35 28 19 50  
Fax 02 35 28 62 59  
paris-gilles@wanadoo.fr

235, chemin des marais  
76400 FECAMP

**SAS LA GRAINVILLAISE**

TRAVAUX PUBLICS & MAÇONNERIE



38, hameau Les Basses Eaux - 76450 Grainville-la-Teinturière

lagrainvillaise@wanadoo.fr

Tél. 02 35 57 02 42 - Fax 02 35 97 12 30

Vivéco

Alimentation générale FDJ Presse Gaz

M. et Mme CHUETTE Joël

76540 Saint-Pierre-en-Port

Tél. 02 35 27 47 35



**TAXIS FROMAGER**

SASSETOT LE MAUCONDUIT  
ST MARTIN AUX BUNEAUX  
OURVILLE EN CAUX  
FECAMP  
VALMONT

**06.64.91.21.31**

**5 TAXIS**  
TOUTES DISTANCES

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TV - Hifi - Électroménager - Antenne

25, rue J. Crochemore 76540 VALMONT

☎ 02.35.29.14.18

isaac.salenne@wanadoo.fr

**D M B**  
 DELALANDRE METAL BOIS  
 06 10 57 33 02  
 Métallerie Menuiserie Bois  
 delalandre.metal.bois@gmail.com  
 www.delalandre-metaleetbois.fr

# Auber

a.m.s.

ZA LA PLAINE DU BUC - 76540 THIETREVILLE

Tél. : 02.35.27.72.03

Fax : 02.35.27.56.68

mail : auber@etsauber.com

Site : www.auber-ams.com



## ENT. M LAMBERT



PLOMBERIE / SANITAIRE  
 CHAUFFAGE / DEPANNAGE  
 RAMONAGE

27 RUE JULES  
 CROCHEMORE  
 76540 VALMONT



☎ 02.35.28.36.92

## COUVREUR - ZINGUEUR

# ENT FAUVEL

ALEXANDRE

📍 347 Rue du Nord 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02 35 27 16 57 - 02 35 10 02 75

✉ fauvelalexandre@orange.fr

**ALLEAUME MICHEL**  
 ELECTRICITE GENERALE  
 alleaume.michel@laposte.net  
 5 RUE DU CALVAIRE  
 76540 ST PIERRE EN PORT  
 06 60 12 91 79  
 SECTEURS D'ACTIVITÉ  
 LE HAVRE - FÉCAMP - YVETOT - HONFLEUR

## ENTREPRISE BARBAY

de père en fils depuis 3 générations

SARL

- > Travaux agricoles et ruraux
- > Brassage
- > Elagage
- > Location de matériels
- > Espace verts



2, rue de Yaume - 76450 Saint-Martin-aux-Buneaux  
 Tél. 02 35 97 51 69 - Fax : 02 35 57 25 45 - Port. 06 09 48 06 31  
 entreprisebarbaysarl@hotmail.fr

## La Grange aux Fleurs



66 rue du Général de Gaulle  
 76450 Cany-Barville

☎ 02 35 99 37 06

lagrangeauxfleurscany@orange.fr



## DAVID GEFFROY

VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS  
 MECANIQUE - CARROSSERIE - TOUTES MARQUES  
 STATION TOTAL

Garage Valmont Autos - Agent  
 4 rue Bellavoine - 76540 VALMONT  
 Tél : 02 35 29 81 96  
 e-mail : david.geffroy.valmont02@reseau-renault.fr

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE**  
 Maison SCHOONJANS  
 David & Nadine  
 Saint Pierre en Port  
 02.35.27.41.87

**Charles VALIN**  
 Pompes funèbres - Marbrerie

1 bis Route de Bosville  
 76450 Cany-Barville  
 Tél. : 02 35 97 73 55  
 Fax : 02 35 97 39 49  
 N° Habilitation : 16 76 272

Rue Bernard Thélu  
 76640 Fauville-en-Caux  
 Tél. : 02 35 97 73 55  
 Fax : 02 35 97 39 49  
 N° Habilitation : 10 76 163

3, place du G<sup>al</sup> Leclerc  
 76400 Fécamp  
 Tél. : 02 35 28 97 15  
 Fax : 02 35 28 74 42  
 N° Habilitation : 16 76 274

# LA ST-PIERRAISE

Paroles de Georges LE BALLEUR

I

Dressé sur la verte plaine  
Son clocher dans les hameaux  
Il déploie comme une reine  
La robe de ses côteaux  
Ses falaises orgueilleuses  
Se moquent de l'océan  
Et sa race courageuse  
Vit sur la mer et aux champs.

## REFRAIN

Mon beau village, sa jolie plage  
Ses bell'filles, ses hardis garçons  
C'est la gaieté de tous les âges  
Un joyau de la création  
Il plaît à tous et qu'on y vienne  
On y revient jusqu'à la mort  
Chantons à perdre haleine  
Vive Saint-Pierre, Saint-Pierre-en-Port

II

Quand la saison estivale  
Ramène dans les rochers  
De Saint-Pierre et des Grandes Dalles  
Nos bons amis de l'été  
Les rues se peuplent de monde  
La plage longuement sourit  
Bien qu'étant au bout du monde  
Saint-Pierre est aussi Paris

## REFRAIN

III

Nos poilus, dans la tranchée  
Y songèrent bien souvent  
L'amoureux, la fiancée  
En rêvent tout souriants.  
Et nos marins s'en souviennent  
Quand les flots sont dangereux  
Bref, les gens qui en reviennent  
Rêvent l'hiver près du feu.

## REFRAIN



Sur la photo :

A gauche Jeanne CLEMENT (Dite Nounou) à l'accordéon,  
auteure de la musique.

Georges LE BALLEUR, debout à droite, le parolier.

La Saint-Pierraise a été chantée pour la première fois lors de  
la fête d'été d'août 1938

Partie Ut  
sans Piano

La Saint Pierraise

Musique: Nounou Clement  
Paroles: Georges Le Balleur

Tempo di marcia

Ut Mi Sol La Vite peairs, sur les rochers dans les ruisseaux et sur les dunes

Mi

Mi Sol La Vite peairs, sur les rochers dans les ruisseaux et sur les dunes

Min

l'océan et sa race courageuse vit sur la mer et aux champs

Refrain

Refrain